

**Nom Prénom**

AESH

Adresse personnelle

Affectation

Téléphone et mail professionnel

Fait à ,  
le

Madame la Rectrice de l'académie de Besançon,

**Objet : Demande de versement des indemnités REP et REP+ en application de la décision du Conseil d'État du 16 juillet 2025**

Je vous sollicite pour le versement des indemnités REP et REP+ auxquelles j'ai droit en tant qu'Accompagnant·e d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) **ou** Assistant.e d'éducation (AED), conformément à la décision rendue par le Conseil d'État le 16 juillet 2025 (CE, 4<sup>e</sup> et 1<sup>ère</sup> chambres réunies, n°500427).

Cette décision reconnaît que les AESH / AED ayant exercé dans les réseaux d'éducation prioritaire (REP et REP+) entre 2015 et 2022 doivent bénéficier des indemnités correspondantes, dans les mêmes conditions que les autres personnels, et ce de manière rétroactive, assortie d'intérêts moratoires.

En annulant l'exclusion de ces personnels du bénéfice de l'indemnité, le Conseil d'État a jugé que le pouvoir réglementaire avait créé une différence de traitement injustifiée, en méconnaissance du principe d'égalité. Cette décision, qui s'inscrit dans une jurisprudence désormais constante, ouvre ainsi un droit à indemnisation pour l'ensemble des personnels concernés sans proratisation.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir procéder au calcul et au versement rétroactif des indemnités qui me sont dues pour la période concernée, et de m'informer des modalités de mise en œuvre.

Je vous demande par la présente de bien vouloir régulariser ces dûs ainsi que les intérêts moratoires sur la base du taux de l'intérêt légal, en vertu de la Circulaire du Budget n°140 du 24 octobre 1980.

Dans l'attente d'une réponse favorable et de la régularisation de ma situation, je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice de l'académie de Besançon, l'expression de ma considération respectueuse.

Signature